



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire

DEBIT DE BOISSONS CATEGORIE

Je soussigné(e) Zanatta

Prénoms Pierre

Profession ou qualité gérant du restaurant Le Maquignon

Domicile 21 place Gambetta

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais

Du 17/05/23

au 21/05/23

A l'occasion de (1) fête locale

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

Le 16/05/23

Signature

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 17/05/23

de

18

heures.

Au 21/05/23

jusqu'à

23

heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 16/05/23

